

DÉBAT

Services publics : à la recherche des bonnes recettes

Publié le 27/09/2023 • Par Emmanuel Franck • dans : France, Toute l'actu RH



Le collectif Nos Services publics organisait, le 26 septembre, un débat sur les services publics avec des députés, des fonctionnaires, des chercheurs et une syndicaliste. Tous les participants s'accordent sur une approche centrée sur les besoins des usagers, moins sur les façons de générer des moyens.

Auteur d'un [rapport sur « l'état des services publics »](#) présenté le 14 septembre 2023, le collectif Nos Services publics mettait son travail en discussion le 26 septembre. Une dizaine de députés, hauts fonctionnaires, chercheurs et syndicalistes ont débattu des constats et des propositions du collectif devant 250 spectateurs réunis dans une des salles de l'Assemblée nationale.

« Le contexte est favorable à la naissance d'un débat sur les services publics », estime la députée (LFI) Clémentine Autain, rejointe sur ce point par Sophie Binet, la nouvelle secrétaire générale de la CGT. Cette dernière pointe que le covid a « montré un besoin de services publics » et entrevoit même un « retour de balancier » après des décennies de libéralisme.

L'originalité de l'approche du collectif, composé d'agents de la fonction publique, est de se centrer sur les besoins des usagers et non sur les coûts des services publics. Cette approche « fera date », estime le politiste Antoine Vauchez, car elle « renoue avec l'idée que les services publics sont un dû de l'État vis-à-vis de la société et non un objet de l'État ».

Comment identifier les besoins ? En s'appuyant, comme le fait le collectif, sur les travaux des chercheurs, explique Antoine Vauchez. Il regrette cependant l'absence des élus locaux, pourtant « grands connaisseurs des services publics ».

Autres pistes, proposées par Mélanie Villiers, membre du Conseil d'État, qui vient de publier une étude sur le [déploiement de l'action publique jusqu'au « dernier kilomètre »](#) : recevoir les usagers, les associer à la mise en œuvre des politiques publiques, associer les collectivités locales, ce qui suppose de « ne pas discuter de solutions déjà arbitrées ». « Il faut donner de la place aux citoyens pour définir les besoins, abonde Clémentine Autain. C'est la condition du consentement à l'impôt ».

U
E
:
«
»
E
n
c
L
c

Rendre des services au public suppose en effet des moyens, qui seront prochainement débattus à l'Assemblée. En attendant, les participants à la table-ronde n'ont pas tous le même avis sur la manière de les générer.

« Il n'y a pas de limite aux besoins, or les moyens disponibles, en main d'œuvre et financiers, ne sont pas illimités », rappelle François Ecalte, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, qui remplace au pied levé un représentant du Medef, excusé. « Le taux de prélèvements obligatoires en France est le premier ou le deuxième plus élevé de l'OCDE. On ne peut pas l'augmenter sans faire peser un risque sur notre attractivité, notre déficit commercial et notre endettement », expose-t-il.

Personne ne connaît les limites de l'endettement de la France, admet-il, mais cela pose quoi qu'il en soit un problème de souveraineté. Conclusion : « Il faut maîtriser les dépenses publiques, comme le fait le gouvernement ».

« Augmenter les impôts ? Mais qui veut en payer ? », s'interroge de son côté Boris Vallaud. Le président du groupe Socialiste à l'Assemblée nationale esquisse néanmoins deux pistes de recettes : les exonérations des entreprises et la taxation des hauts patrimoines.

Sophie Binet, dont le syndicat réclame depuis longtemps que les aides aux entreprises soient conditionnées au maintien de l'emploi, profite qu'elle est à l'Assemblée nationale pour réclamer la création d'une commission parlementaire sur les aides publiques aux entreprises.

Députée (Renaissance) du groupe majoritaire à l'Assemblée, Astrid Panosyan-Bouvet, prend en exemple les pays scandinaves, qui dépensent beaucoup plus que la France pour l'éducation et la recherche, mais beaucoup moins en aides individuelles aux personnes (prestations sociales) et aux entreprises. Elle s'interroge : « Faut-il continuer à individualiser les aides ? »